

— Oh, si fais deà, respondy-je, et ay bien mémoire qu'entre autres choses, quand je le vy autant nouveau et incapable d'entendre la raison que les doctes vers du seigneur Maurice Scève, — lequel vous sçavez, Pasithée, que je nomme toujours avec honneur, — je luy respondis qu'aussi se soucioit bien peu le seigneur Maurice que sa *Délie* fut veuë ni maniée des veaux (1).

Un autre passage n'est pas moins curieux :

— Je ne veux louer entre nous nos poètes, répondy-je, parmy lesquels je souhaite que l'envie ne s'acharne au mespris l'un de l'autre, et leur désire au reste tant heureuse continuation que les estrangers ayent par cy après à nous rendre ce que par l'ignorance de quelques siècles passés nous avons été contraints leur prêter de louange et d'admiration. Bien voudroy-je que quelqu'un plus hardy et plus que moy suffisant, entreprint et vint à chef d'un art poétique approprié aux façons françoises... Je requerrais qu'à l'image des anciens, nos chants eussent quelques manières ordonnées de longueur de vers, de suite en entremellement de rimes et de modes de chanter, selon le mérite de la matière entreprise par le poète, qui observant en ses vers les proportions doubles, triples, d'autant et demi, d'autant et tiers, aussi bien qu'elles sont rencontrées aux consonances, seroit digne poète musicien, et témoigneroit que l'harmonie et les rimes sont presque d'une mesme essence, et que sans le mariage de ces deux, le poète et le musicien demeurent moins jouissans de la grâce qu'ils cherchent aquérir.

Assurément, ni du Bellay, ni Ronsard, ni Baïf n'exprimeront leur idéal poétique avec plus de précision, ni surtout ne le dériveront d'une source plus haute; et on peut dire en ce sens que, si Daurat a été l'érudit de la Pléiade, Pontus de Tyard, en a été, lui, le philosophe. Oserai-je ici me servir du terme propre, et théologique? Il a vraiment conçu la poésie comme une *ascèse*, c'est-à-dire comme un exercice, — du grec ἀσκησις, — ou un combat de l'âme, s'efforçant de se dégager de la matière, et de reconquérir,

---

(1) L'orthographe et la ponctuation sont celles de l'édition de 1587. *Discours philosophiques de Pontus de Tyard*, Paris, chez Abel l'Angelier.